

PROCEDURE AGENT CHU

Vous êtes agent du CHU et vous souhaitez vous inscrire au concours pour accéder à la formation délivrant le Diplôme d'Etat d'Ambulancier. Assurez-vous que :

1. Votre cadre de proximité est au courant de votre projet. Il doit envoyer un mail à l'IFA (ifa@chu-montpellier.fr) et à Mme LAURENT-CUENCA pour l'en informer.
2. Envoyez un mail à Mme LAURENT-CUENCA (c-laurentcuenca@chu-montpellier.fr) afin de demander un entretien pour valider ou non votre projet. Accompagnez ce mail d'une PJ expliquant votre projet professionnel.
3. A l'issue de l'entretien, si le projet est validé, Mme LAURENT-CUENCA transmettra à votre cadre de proximité un compte rendu d'entretien précisant cette validation. Un mail de validation sera également adressé à l'IFA.
4. Si vous avez reçu l'accord de votre hiérarchie, pensez à faire votre demande de financement auprès de l'ANFH. Il faut vous rapprocher du service de Formation Continue qui se situe à l'IFMS au 1^{er} étage, auprès de Mme VILADRICH (s-viladrich@chu-montpellier.fr)
<https://intranet.chu-montpellier.priv/carriere/Pages/Accueil-formation.aspx>

Votre stage d'observation sera fait dans le service des Transports Sanitaires du CHU.

Autres informations utiles :

Secrétariat IFA : 04-67-33-89-13

ifa@chu-montpellier.fr

Préinscription et impression du dossier d'inscription à la sélection : <https://ife.chu-montpellier.fr/MySelect/>